




**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX  
EN PROVENCE N° DL.2024-355**

**Séance publique du**

**19 juillet 2024**

**Présidence de Sophie JOISSAINS  
Maire**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20240719-270599-DE-1-1
Date de signature : 23/07/2024
Date de réception : lundi 22 juillet 2024
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓</p>

**OBJET : INFORMATION DU CONSEIL - BILAN DES TEMPS FORTS DE LA VIE ASSOCIATIVE DU 1ER SEMESTRE 2024.**

Le 19 juillet 2024 à 09h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, au sein de l'Hôtel de Ville d'Aix-en-Provence, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame Sophie JOISSAINS, Maire, le 12 juillet 2024, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.).

**Etaient Présents :**

Monsieur Jonathan AMIACH, Monsieur Ravi ANDRE, Madame Laurence ANGELETTI, Madame Dominique AUGÉY, Madame Béatrice BENDELE, Monsieur Fathi BENJILALI, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Brigitte BILLOT, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Madame Joëlle CANUET, Monsieur Rémi CAPEAU, Monsieur Pierre-Emmanuel CASANOVA, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Françoise COURANJOU, Madame Aliénor COUTIAUX-LACLADERE, Madame Sylvaine DI CARO ANTONUCCI, Monsieur Cyril DI MEO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Jean-François DUBOST, Madame Frédérique DUMICHEL, Monsieur Marc FERAUD, Madame Stéphanie FERNANDEZ, Monsieur Jean-Christophe GRUVEL, Monsieur Sellam HADAOUI, Monsieur Emmanuel HENRY, Madame Elisabeth HUARD, Madame Claudie HUBERT, Madame Amandine JANER, Madame Sophie JOISSAINS, Monsieur Salah-Eddine KHOUIEL, Monsieur Philippe KLEIN, Madame Anne-Laurence PETEL, Madame Josy PIGNATEL, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Solène TRIVIDIC, Madame Fabienne VINCENTI, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Madame Kayané BIANCO à Madame Stéphanie FERNANDEZ, Monsieur Pierre-Paul CALENDINI à Madame Josy PIGNATEL, Madame Agnès DAURES à Madame Claudie HUBERT, Madame Brigitte DEVESA à Madame Fabienne VINCENTI, Monsieur Gilles DONATINI à Monsieur Laurent DILLINGER, Madame Perrine MEGGIATO à Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Sophie MEYNET DE CACQUERAY à Madame Elisabeth HUARD, Madame Arlette OLLIVIER à Monsieur Marc FERAUD, Monsieur Alain PARRA à Madame Béatrice BENDELE, Madame Laure SCANDOLERA à Madame Solène TRIVIDIC, Monsieur Francis TAULAN à Monsieur Jean-Christophe GRUVEL, Madame Françoise TERME à Madame Sylvaine DI CARO ANTONUCCI, Monsieur Jean-Louis VINCENT à Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Monsieur Michael ZAZOUN à Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

**Excusés sans pouvoir :**

Monsieur Marc PENA, Monsieur Pierre SPANO.

**Secrétaire :** Madame Aliénor COUTIAUX LACLADERE

Monsieur Pierre-Emmanuel CASANOVA donne lecture du rapport ci-joint.





D.G.A.S Finance, Economie,  
Juridique et Commande Publique  
Direction Evaluation et Contrôle de  
gestion

RAPPORT POUR  
LE CONSEIL MUNICIPAL  
DU 19 JUILLET 2024

-----

**Nomenclature : 9.1**

Autres domaines de competences des communes

**RAPPORTEUR** : Monsieur Pierre-Emmanuel CASANOVA  
**CO-RAPPORTEUR(S)** : Madame AUGHEY Dominique

**Politique Publique : 16-DEVELOPPEMENT DES PARTENARIATS ET DE LA VIE  
ASSOCIATIVE ET COMMERCANTE**

**OBJET** : INFORMATION DU CONSEIL - BILAN DES TEMPS FORTS DE LA VIE  
ASSOCIATIVE DU 1ER SEMESTRE 2024. - Information du Conseil

Mes Chers Collègues,

Le calendrier des temps forts de la vie associative a été annoncé lors de la séance du Conseil Municipal du 9 février dernier ; ces rendez-vous contribuent à mobiliser les énergies individuelles et collectives pour imaginer des actions à l'échelle de notre territoire, pour encourager et soutenir les initiatives.

La Ville se positionne en effet comme un « chef d'orchestre » et affirme son rôle à jouer pour permettre aux différents acteurs institutionnels, privés et associatifs de se rencontrer et pour créer les conditions d'une synergie.

Voici un bilan des 2 premiers rendez-vous :

*Asso'ciez-vous* ! 2<sup>ème</sup> édition qui a eu lieu le mardi 9 avril 2024, en soirée, à la Manufacture.

Echanger et partager, tels sont les objectifs de ces rencontres initiées en 2023.

Cette soirée, tournée cette année vers l'engagement social et sociétal, a permis la rencontre entre deux univers : le monde associatif, confronté à un besoin croissant de bénévoles et le monde des entreprises, des enjeux forts liés à la RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises).

La soirée, qui a accueilli près de 90 personnes représentant 66 associations, a démarré par une table ronde avec la participation de BENENOVA Marseille, PROBONOLAB et l'UEP13 d'Aix (Union Pour les Entreprises des Bouches-du-Rhône).

Le profil des associations présentes était en lien avec la thématique abordée cette année : l'engagement social, sociétal. En effet, 36 % des associations interviennent dans le champ de la solidarité, de la cohésion sociale, de l'éducation et de la citoyenneté et 15% le développement durable et l'environnement.

Les associations ont pu participer en 2<sup>ème</sup> partie de soirée à des discussions en petits groupes autour de plusieurs thématiques et faire une restitution collective et synthétique.

Ces échanges ont montré les intérêts largement partagés par les différents acteurs du territoire (économiques et associatifs), les préoccupations communes et laissent entrevoir des possibilités de coopération à court et moyen terme.

Un questionnaire adressé à l'ensemble des participants pour que chacun puisse exprimer son niveau de satisfaction ; les retours, certes peu nombreux (26 sur 86) ont permis d'identifier quelques associations prêtes à se mobiliser aux côtés de la Ville pour lancer une dynamique autour de l'engagement. Des réunions seront en effet montées pour imaginer des dispositifs qui pourraient être montés sur notre territoire pour faire connaître et développer le bénévolat.

En parallèle, des actions pour créer des « ponts » entre entrepreneurs et dirigeants associatifs vont être organisées ; la Ville se positionne en effet comme un facilitateur et un accélérateur et cherche à créer les conditions favorables à l'émergence de partenariat entreprises/associations.

*Campus HelloAsso* qui a eu lieu pour la 1<sup>ère</sup> fois le 20 juin 2024, au Centre International des Arts en Mouvement.

Organisée par HelloAsso, partenaire de la Ville depuis l'été dernier, cette soirée, qui a réuni près de 60 participants représentant 54 associations, a permis :

- D'offrir aux dirigeants et bénévoles associatifs un temps convivial et festif dans un lieu inédit,
- De faire connaître des outils et de mettre à disposition des ressources, en proposant des ateliers de 1h30 sur plusieurs thématiques : la communication, les financements, l'engagement des jeunes, les missions et outils du service des associations, le bénévolat.

Un des enjeux pour la Ville était de créer du lien avec le monde associatif, essentiel pour la co-construction d'actions répondant aux enjeux auxquelles les associations sont confrontées.

Cet événement constitue une 1<sup>ère</sup> étape dans la concrétisation du partenariat avec HelloAsso et sera suivi d'autres actions tournées vers les associations du territoire aixois en collaboration avec la Ville.

Au regard du bilan positif de ces événements, la programmation sera reconduite en 2025.

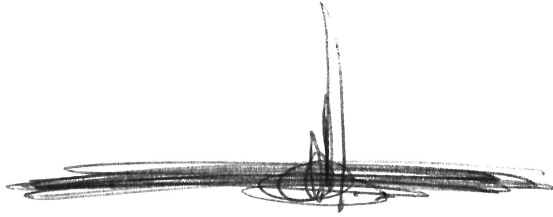
Je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **PRENDRE ACTE** de ce bilan des premiers temps forts de la Vie associative.

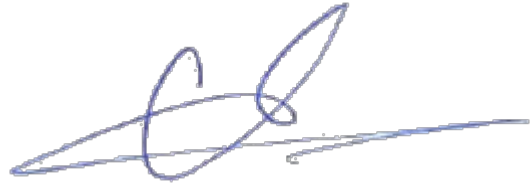
DL.2024-355 - INFORMATION DU CONSEIL - BILAN DES TEMPS FORTS DE LA VIE  
ASSOCIATIVE DU 1ER SEMESTRE 2024. - Information du Conseil

Le Conseil Municipal a pris connaissance du présent rapport et le convertit en délibération. Ont signé  
Sophie JOISSAINS, Maire  
Président de séance

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,  
Madame Amandine JANER

A black ink signature consisting of a vertical line that loops at the top and ends in a horizontal stroke with a small flourish.

Le secrétaire de séance,  
Madame Aliénor COUTIAUX LACLADERE

A blue ink signature consisting of a large, stylized 'C' followed by a horizontal line.

Compte-rendu de la délibération affiché le : 23 juillet 2024  
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)<sup>1</sup>

---

1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»